

PRIX DE MÉRITE DU CONSEIL MANITOBAIN DU VIEILLISSEMENT

Formulaire de mise en candidature – 2013

Je désire présenter la mise en candidature suivante aux Prix de mérite de 2013.

(Cochez SEULEMENT LA case qui correspond à la catégorie appropriée.)

- UN AÎNÉ QUI A RENDU BÉNÉVOLEMENT DES SERVICES EXTRAORDINAIRES À DES PERSONNES DE TOUT ÂGE.
- UNE PERSONNE, DE TOUT ÂGE, QUI A CONTRIBUÉ BÉNÉVOLEMENT ET DE FAÇON EXCEPTIONNELLE À LA QUALITÉ DE VIE DES AÎNÉS.
- UN GROUPE OU UNE INITIATIVE INTERGÉNÉRATIONNELLE QUI A FAIT DES CONTRIBUTIONS EXTRAORDINAIRES GRÂCE À DES ACTIVITÉS QUI ENCOURAGENT ET INSPIRENT L'INTERACTION ENTRE LA JEUNE GÉNÉRATION ET LES AÎNÉS.

<input type="checkbox"/> M.	<input type="checkbox"/> M ^{me}	(Veuillez cocher la case appropriée.)	
Personne mise en candidature :			
Prénom / Nom du groupe ou de l'initiative		Nom de famille	
Adresse :			
Rue		Case postale	
Ville / Village		Code postal :	
Tél. :	()	Télec. :	() Courriel :
Candidature proposée par :			
Prénom		Nom de famille	
Adresse :			
Rue		Case postale	
Ville / Village		Code postal :	
Tél. :	()	Télec. :	() Courriel :

Ci-joint deux lettres d'appui des personnes suivantes (prière d'écrire les noms en lettres moulées) :

1. _____

2. _____

(Voir au verso les étapes du processus de mise en candidature)

ÉTAPES DU PROCESSUS DE MISE EN CANDIDATURE

1. Veuillez à ce que la personne / le groupe mis en candidature réside au Manitoba et que les efforts ou les activités pour lesquels il est mis en candidature ont bien eu lieu au Manitoba.
2. Veuillez remarquer que les mises en candidature sont assujetties à la règle suivante :
Les membres du Conseil manitobain du vieillissement ne peuvent pas être mis en candidature au cours de leur mandat ou pendant l'année qui suit.
3. Veuillez expliquer en détail les raisons pour lesquelles vous proposez cette mise en candidature aux Prix de mérite de 2013. *REMARQUE : Si vous proposez la candidature d'une personne qui travaille auprès des aînés, veuillez indiquer comment cette personne va au-delà de ses fonctions normales de travail.*
4. Vous pouvez ajouter une page séparée pour décrire les activités particulières réalisées par la personne ou le groupe dont vous proposez la candidature.
5. Chaque mise en candidature doit être accompagnée de deux lettres d'appui.
6. Des renseignements supplémentaires ne dépassant pas six pages peuvent être fournis, par exemple des articles parus dans les journaux, des dépliants ou des témoignages directement liés aux activités ayant mené à la mise en candidature.
7. Veuillez envoyer des copies de la documentation d'appui car les originaux ne vous seront pas renvoyés. La taille préférable des copies est de 21,5 cm sur 28 cm (8,5 po sur 11 po).
8. Veuillez noter que la sélection des lauréats du Prix n'est fondée que sur les renseignements fournis dans le présent formulaire de mise en candidature et sur la documentation d'appui. Il est donc important que tous les documents requis pour la mise en candidature soient inclus.
9. Veuillez à envoyer le formulaire et les documents à l'appui par la poste d'ici la date limite de dépôt des candidatures, soit le **13 septembre 2013**.

Veillez envoyer le formulaire et les documents à l'appui de la candidature à l'adresse suivante :

Conseil manitobain du vieillissement
155, rue Carlton, bureau 1610
Winnipeg (Manitoba) R3C 3H8
Téléphone : 204 945-6565 (Sans frais : 1 800 665-6565)
Télécopieur : 204 948-2514